

LE PANIER BIO WALLON

ACTUALITE

La Wallonie bio s'impose, balayant bien des idées reçues. Des producteurs professionnels, amoureux de leur métier, de leur terroir et de leurs produits, en témoignent.

(...)

La poule et l'oeuf

La première chose qui frappe lorsqu'on approche les poulaillers de Jean-Luc Censier, ce sont les panonceaux " Entrée interdite " et les précautions dont l'éleveur s'entoure. Un pédiluve constitue le point de passage obligé avant d'apercevoir poules et oeufs. " Non seulement produire bio implique qu'on respecte les cahiers des charges spécifiques, comme celui de Nature & Progrès, note Jean-Luc Censier. Mais, en plus, nous respectons les normes du ministère de la Santé publique et de l'Agriculture. C'est, par exemple, le règlement Sanitel qui interdit l'accès automatique à mon élevage. "

Jean-Luc Censier connaît bien le monde de la volaille. Sept années durant, il fut conseiller itinérant au service de deux firmes d'aliments pour l'aviculture. Un jour, il doit expertiser le matériel d'une faillite dans un élevage bio. Rapidement sa décision est prise: il reprend l'affaire. " J'élevais déjà de petits lots de poulets pour ma consommation personnelle, poursuit-il. Tout simplement parce que je ne voulais plus consommer les crasses qu'on nous vend. "

Jean-Luc Censier se lance dans le bio, en reconvertissant un ancien poulailler de son village. " J'ai une capacité de 1 900 pondeuses, réparties en trois groupes, explique-t-il. Elles partagent un terrain de plus d'un hectare de prairies. Mais les cahiers des charges nous imposent une superficie beaucoup plus grande, pour épandre leurs fientes. En tout ma "ferme avicole" représente donc 12 hectares. "

Jean-Luc Censier n'était cependant pas un " accro " du bio. " Mon rêve était de produire sainement, précise-t-il. En faisant courir les volailles dehors. A priori, je ne songeais pas au bio mais les cahiers des charges et les organismes de contrôle sont importants pour gagner la confiance du consommateur. " Elevage délicat s'il en est, l'aviculture est souvent sujette à des maladies. " En traditionnel, vous repérez la maladie et vous la traitez, reprend Jean-Luc Censier. En bio, il faut apprendre à observer. Alors, on essaie de tout faire pour que l'animal soit en équilibre. D'abord, assurer un état sanitaire irréprochable dans vos locaux. Ensuite, donner de petits traitements de fond. Mes poules reçoivent régulièrement des dilutions de vinaigre de cidre qui est un bon désinfectant, du broyat d'huîtres pour le calcaire. En cas de maladie, on recourt à la naturopathie. "

Cette méthode d'élevage bien rodée s'avère bénéfique. " L'an dernier fut cependant assez difficile, reconnaît Jean-Luc Censier. Non pas à cause des maladies, mais des renards. Ils m'ont pris 350 poules." Les oeufs ramassés chaque matin sont immédiatement marqués au cachet. " Si vous rencontrez un oeuf portant le numéro 1-3057, c'est qu'il aura été pondu ici, s'enorgueillit Jean-Luc Censier. 3057 est le numéro de mon centre de tri d'oeufs biologiques, agréé CEE. Pour mieux le rentabiliser, nous nous le partageons à quatre: moi, deux autres aviculteurs de la région et un qui vient de plus loin. Cette traçabilité est importante. Nous pensons à terme acheter une nouvelle machine qui imprimera aussi la date de ponte."

(...)